

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année master droit social,** pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Monsieur	AUDIT, Pierre-Emmanuel	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	CESARO, Jean-François	Professeur des universités (PR)
Madame	ELIPHE, Marie	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	GAUDEMET, Antoine	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GIJSBERS, Charles	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GUGLIELMI, Gilles	Professeur des universités (PR)
Madame	HARDOUIN-LE GOFF, Carole	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	ICARD, Julien	Professeur des universités (PR)
Monsieur	JEANSEN, Emeric	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	LECUYER, Hervé	Professeur des universités (PR)
Monsieur	MARTINON, Arnaud	Professeur des universités (PR)
Madame	MASSET, Astrid	Professeur agrégé (PRAG)
Madame	MAYER, Lucie	Professeur des universités (PR)
Monsieur	RACINE, Jean-Baptiste	Professeur des universités (PR)
Monsieur	RIANCHO, Simon	Maître de conférences (MCF)
Madame	VINCENT, Suhasini	Maître de conférences (MCF)

Article 2

Monsieur CESARO Jean-François, Professeur des universités (PR) est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 8 novembre 2024

Stéphane Braconnier

